

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2022_7_4

**Objet : Demande de subvention auprès
du Conseil Départemental pour soutien
au fonctionnement des crèches
communales**

**VOTE
UNANIMITE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 8 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le huit du mois de décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la Loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents à cette assemblée : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de

Absents excusés donnant pouvoir :

M. Benjamin LEGUEVACQUES à M. Joël YERPEZ

M. Eric SPINELLY à M. Denis PALMERINI

Mme Myriam SEILER à Mme Marie-Aude MESTRE

Mme Christine VALLET à Mme Silvia BARATA

Mme Céline DELOUS à Mme Carine WECKERLIN

Absent : Mme Marie-Laure GIORSETTI

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour soutien au fonctionnement des crèches communales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre du soutien aux dépenses de fonctionnement des crèches communales, la commune peut bénéficier d'une aide du Conseil Départemental.

Pour l'année 2023, et sous réserve de modification, le montant de l'aide accordée par le Département s'élève à 220 € par berceau.

Monsieur le Maire propose aux élus de l'autoriser à solliciter le Conseil Départemental afin d'obtenir cette subvention pour l'année 2023 pour la crèche municipale « Les Péquelets ».

LE CONSEIL MUNICIPAL,

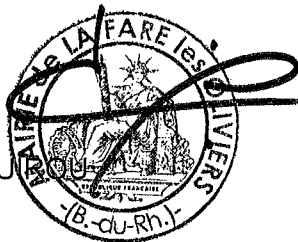
L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental afin d'obtenir cette subvention pour l'année 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois, et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Olivier GU



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA